



Table des matières

A. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	4
1. RAPPORT.....	4
Compte de résultat.....	4
Comptes des investissements.....	6
Bilan.....	6
Crédits supplémentaires.....	8
B. DONNEES PRINCIPALES.....	9
1. VUE D'ENSEMBLE.....	9
2. AUTOFINANCEMENT.....	10
3. PRESENTATION ECHELONNEE DU RESULTAT.....	11
Compte Global et Général.....	11
C. BILAN.....	12
D. FONCTIONS.....	13
1. COMPTE DE RESULTATS.....	13
2. COMMENTAIRES.....	14
Administration générale.....	14
Formation.....	14
Santé.....	15
3. COMPTES DES INVESTISSEMENTS.....	16
E. GROUPE DE MATIERES.....	17
1. Compte de résultat.....	17
2. Compte des investissements.....	18
F. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	19

G. INDICATEURS FINANCIERS .....	19
H. PROPOSITION DE L'EXECUTIF .....	19
APPROBATION .....	19
Compte de résultat .....	19
Compte des investissements .....	19
Crédits supplémentaires .....	19
PROPOSITION .....	20
I. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS .....	20
J. ANNEXE .....	21
4. BASES DES COMPTES ANNUELS .....	21
5. ETAT DES CAPITAUX PROPRES .....	22
6. TABLEAU DES PROVISIONS .....	22
8. CONTROLE DES CREDITS .....	22
Crédits d'engagement en vue d'investissements .....	22
Crédits supplémentaires .....	22
9. TABLEAU DES GARANTIES .....	22
10. TABLEAU DES PARTICIPATIONS .....	22

## A. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

### 1. RAPPORT

#### a) Généralités

Les comptes annuels de 2023 ont été établis selon le modèle comptable MCH2, conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo ; RSB 170.11). La responsable de l'administration des finances est Mme Magalie Jost, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Elle a remplacé Mme Sonia Minder qui était en fonction depuis 2012.

#### b) Résultat

Le MCH2 exige que le résultat du compte global soit approuvé par la commission scolaire.

#### Compte de résultat

Etant donné que le Syndicat scolaire du Grand Val ne compte pas de comptes de financements spéciaux, le compte global est identique au compte général. Il n'est ainsi pas fait de différence entre les deux résultats.

#### a) Résultat du compte global

Le compte annuel 2023 du Syndicat scolaire du Grand Val clôture avec un excédent de charges de CHF 307'155.69. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 358'700.00 (charges finales inférieures de CHF 51'544.31). La répartition finale se présente de la manière suivante :

	<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Différence</b>
Commune mixte de Crémines	CHF 86'746.89	CHF 101'305.50	CHF 14'558.61
Commune municipale de Grandval	CHF 75'268.50	CHF 87'900.00	CHF 12'631.50
Commune mixte de Corcelles	CHF 31'504.95	CHF 36'790.90	CHF 5'285.95
Commune mixte de Belprahon	CHF 48'942.20	CHF 57'155.00	CHF 8'212.80
Commune mixte de Eschert	CHF 56'513.60	CHF 65'996.50	CHF 9'482.90
Commune mixte de Seehof	CHF 8'179.55	CHF 9'552.10	CHF 1'372.55
<b>Total</b>	<b>CHF 307'155.69</b>	<b>CHF 358'700.00</b>	<b>CHF 51'544.31</b>

**b) Charges de personnels (GM 30)**

Les charges de personnels se sont élevées à CHF 47'575.95 alors que le budget prévoyait des charges de personnels de CHF 48'450.00 (CHF - 874.05).

Les jetons de présence (séances de la commission d'école ou autre), les indemnités du président du Syndicat scolaire du Grand Val, les traitements du personnel administratif (salaire secrétaire école et EJC et administratrice des finances), les éventuels frais de formation ainsi que les charges sociales figurent dans le groupe de matière des charges de personnels.

**c) Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (GM 31)**

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation se sont élevées à CHF 336'389.38 alors que le budget prévoyait des charges d'un montant de CHF 363'550.00 (CHF - 27'160.62).

Toutes les charges courantes non mentionnées ci-dessus, figurent dans ce groupe de matière. Les charges ont été moins élevées notamment au niveau du matériel d'enseignement, de l'économie familiale, de l'achat de mobilier scolaire, l'achat de mobilier scolaire extraordinaire, l'entretien du mobilier, les courses d'école et autres sorties, les frais de transport d'élèves, les examens médicaux scolaires.

**d) Charges de transfert (GM 36)**

Les charges de transfert se sont élevées à CHF 1'020'156.60 alors que le budget prévoyait des charges à hauteur de CHF 1'001'519.00 (CHF 18'637.60).

Les frais d'enseignement ainsi que les frais concernant l'encadrement des enfants à l'école à journée continue (EJC) sont comptabilisés dans ce groupe de matière. Les charges plus élevées sont à mettre en relation avec les revenus de transfert (GM 46).

Les charges au niveau de l'enseignement pour le niveau de l'école infantine ont été plus élevées pour l'ensemble des communes, par rapport au budget (différence de 2,85% pour chaque commune). La charge d'enseignement totale se monte à CHF 149'081.75 (budget : CHF 144'923.00).

Les charges au niveau de l'enseignement pour le niveau primaire ont été moins élevées pour l'ensemble des communes, par rapport au budget (différence de 10,95% pour chaque commune). La charge d'enseignement totale se monte à CHF 611'893,45 (budget : CHF 687'134.00).

Les charges au niveau de l'enseignement pour le niveau secondaire ont été plus élevées pour l'ensemble des communes, par rapport au budget (différence de 49,8%). La charge d'enseignement totale se monte à CHF 192'128.05 (budget : CHF 128'262.00)

Les charges totales pour l'enseignement se montent en 2023 à CHF 953'103.25 alors que le budget prévoyait des charges d'enseignement totales de CHF 960'319.00 (différence de CHF 7'215.75).

La grande différence concerne les charges pour l'encadrement à l'EJC. Ces charges sont supérieures de CHF 26'053.35 par rapport au budget, et atteignent un montant de CHF 67'053.35. Toutefois, les revenus reçus du canton et les frais facturés aux parents sont supérieurs de CHF 39'609.74 par rapport au budget et atteignent la somme totale de CHF 73'109.74 (GM 46).

e) Revenus financiers (GM 44)

Les revenus financiers se montent à CHF 32.05 alors que le budget 2023 ne prévoyait aucun revenu à ce niveau (CHF 32.05). Il s'agit des intérêts sur le compte bancaire.

f) Revenus de transfert (GM 46)

Les revenus de transfert se montent à CHF 1'404'089.88 alors que le budget prévoyait des revenus de CHF 1'413'519.00 (CHF - 9'429.12). La refacturation des frais d'enseignements aux différentes communes membres du Syndicat scolaire figurent dans ce groupe de matière. Les restitutions pour le ramassage du papier, les subventions cantonales pour l'EJC, les participations de parents aux frais de repas et d'encadrement, les subventions cantonales pour le transport scolaire sont comptabilisées dans ce groupe de matière (voir explications sous le point d) charges de transfert)

Comptes des investissements

Pas d'investissement.

Bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan s'élève à CHF 87'474.09 (année précédente : CHF 98'964.50).

**Les disponibilités et placement à court terme** s'élève à CHF 89'829.14 (année précédente : CHF 67'908.14). Cette augmentation peut en partie s'expliquer par le fait qu'une commune membre du Syndicat a payé la totalité de la 3<sup>ème</sup> avance demandé le 30 novembre, alors que seul le quart de la troisième avance était à payer (différence de plus de CHF 15'000.00).

**Les créances ouvertes** au 31.12.2023 se montent à CHF – 2'670.80 (année précédente : CHF 31'056.36). Un remboursement a dû être effectué à la commune ayant trop versé lors de la troisième avance. Les montants demandés aux communes suite au bouclage des comptes 2023, étaient moins élevés que l'année précédente.

**Les actifs de régularisation** s'élevaient à CHF 304.55 (année précédente : CHF 0.00). Les années précédentes, aucun actif ou passif transitoire n'avait été comptabilisé. Ces montants étaient comptabilisés dans les engagements courants.

**Les engagements courants** s'élevaient à CHF 4'348.84 (année précédente : CHF 18'964.50). Lors de l'exercice précédent, une facture consécutive de plus de 10'000.00 concernant l'installation informatique étaient comptabilisés dans les engagements courants.

**Les passifs de régularisation** s'élevaient à CHF 3'125.25 (année précédente : CHF 0.00). Voir le commentaire concernant les actifs de régularisation.

**Les engagements financiers à long terme** s'élevaient à CHF 80'000.00 (année précédente : CHF 80'000.00). Pas de changement.

## Crédits supplémentaires

La liste énumère les dépassements de plus de 500 francs

Compte	Désignation	Budget	Compte	Dépassement	Crédits supplémentaires			Justification
					Dépenses liées	Compétence du conseil	Compétence de l'assemblée	
<b>2116</b>	<b>Total</b>	<b>177'262.00</b>	<b>269'739.05</b>	<b>92'477.05</b>	<b>2'557.65</b>	<b>89'919.40</b>		
	<u>Ecole enfantine</u>							
3611.xx	EE, enseignement	144'923.00	149'081.75	4'158.75	4'158.75		Charges d'enseignement pas prévisible, assez conforme au budget. Différence d'environ CHF 4'000.00 pour les 6 communes membres.	
<b>2126</b>	<b>Degré primaire</b>							
3113.01	EP Matériel Informatique	8'000.00	10'557.65	2'557.65	2'557.65		Suite à la nouvelle installation informatique, effectuée en grande partie lors de l'exercice 2022, quelques travaux ont encore eu lieu en 2023, notamment la mise en place d'antenne wifi et la mise en place d'un nouveau routeur avec filtrage internet. Ces travaux s'élevaient à CHF 8'838.00 ce qui explique largement le dépassement.	
<b>2136</b>	<b>Degré secondaire</b>							
3611.xx	ES G, enseignement	128'262.00	192'128.05	63'866.05	63'866.05		Charges plus élevées au niveau de l'enseignement pour le niveau secondaire. Toutefois, les charges ont été moins élevées au niveau primaire de CHF 75'240.55.	
<b>2180.00</b>	<b>Accueil à journée continue</b>						Les charges concernant l'encadrement ont été sous estimées lors de l'élaboration du budget. Cette différence est à mettre en relation avec les subventions cantonales reçues et la participation des parents. Les revenus totaux se montent à CHF 73'109.74, alors que le budget prévoyait des revenus de CHF 33'500.00 (différence de CHF 39'609.74).	
3611.01	EJC Encadrement	41'000.00	67'053.35	26'053.35	26'053.35			



## B. DONNEES PRINCIPALES

### 1. VUE D'ENSEMBLE

		Exercice 2023	Budget 2023	Exercice 2022
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90			
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900			
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901			
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400			
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401			
Taxe immobilière (GM4021)	4021			
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6			
Total du patrimoine financier	10	87'474.09		98'964.50
Total du patrimoine administratif du compte global	14			
Total du patrimoine administratif du compte général				
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux				
Capitaux de tiers	20	87'474.09		98'964.50
Capitaux propres	29			
Réserves	294			
Excédent/découvert du bilan	299			

## 2. AUTOFINANCEMENT

		Exercice 2023	Budget 2023	Exercice 2022
Résultat du compte global	90	307'155.69	358'700.00	319'081.67
Amortissement du patrimoine administratif	33 +	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	0.00	0.00	0.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 -	0.00	0.00	0.00
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364 +	0.00	0.00	0.00
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365 +	0.00	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	389	0.00	0.00	0.00
Revalorisation du patrimoine financier	4490 -	0.00	0.00	
Prélèvement sur les capitaux propres	489 -	0.00	0.00	0.00
<b>Autofinancement</b>		<b>307'155.69</b>	<b>358'700.00</b>	<b>319'081.67</b>
<b>Investissements nets</b>				
Dépenses d'investissement	5	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissement	6	0.00	0.00	0.00
<b>Investissements nets</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat du financement</b>		<b>307'155.69</b>	<b>358'700.00</b>	<b>319'081.67</b>

*Ci-dessus, les résultats avant clôture définitive et répartition par commune.*

### 3. PRESENTATION ECHELONNEE DU RESULTAT

#### Compte Global et Général

	Exercice 2023	Budget 2023	Exercice 2022
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	47'575.95	48'450.00	41'050.20
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	336'389.38	363'550.00	347'621.30
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00	0.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
36 Charges de transfert	1'020'156.60	1'001'519.00	1'022'437.55
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1'404'121.93</b>	<b>1'413'519.00</b>	<b>1'411'109.05</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	0.00	0.00	0.00
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transfert	1'404'089.88	1'413'519.00	1'411'109.05
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>1'404'089.88</b>	<b>1'413'519.00</b>	<b>1'411'109.05</b>
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>	<b>- 32.05</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00
44 Revenus financiers	32.05	0.00	0.00
<b>RESULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>32.05</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT TOTAL, COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

C. BILAN

	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>ACTIF</b>		
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>		
100 Disponibilités et placements à court terme	89'829.14	67'908.14
101 Créances	-2'659.60	31'056.36
102 Placements financiers à court terme	-	-
104 Actifs de régularisation	304.55	-
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	-	-
107 Placements financiers	-	-
108 Immobilisations corporelles PF	-	-
109 Créances envers les FS et fonds enregistrés	-	-
<b>TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>87'474.09</b>	<b>98'964.50</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		
140 Immobilisations corporelles PA	-	-
142 Immobilisations incorporelles	-	-
144 Prêts	-	-
145 Participations, capital social	-	-
146 Subventions d'investissement	-	-
<b>TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>ACTIF</b>	<b>87'474.09</b>	<b>98'964.50</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX DE TIERS</b>		
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>		
200 Engagements courants	4'348.84	18'964.50
201 Engagements financiers à court terme	-	-
204 Passifs de régularisation	3'125.25	-
205 Provisions à court terme	-	-
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>7'474.09</b>	<b>18'964.50</b>
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>		
206 Engagements financiers à long terme	80'000.00	80'000.00
208 Provisions à long terme	-	-
209 Engagements envers les FS et les fonds	-	-
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>80'000.00</b>	<b>80'000.00</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>87'474.09</b>	<b>98'964.50</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et	-	-
292 Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293 Préfinancements	-	-
294 Réserves	-	-
296 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine	-	-
298 Autres capitaux propres	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	-	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>PASSIF</b>	<b>87'474.09</b>	<b>98'964.50</b>

## 1. COMPTE DE RESULTATS

	Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale						
Charges / Revenus nets	41'473.83	32.05	44'700.00	0.00	40'230.10	0.00
		41'441.78		44'700.00		40'230.10
1 Ordre et sécurité publics, défense						
Charges / Revenus nets						
2 Formation						
Charges / Revenus nets	1'357'127.90	1'096'934.19	1'361'219.00	1'054'819.00	1'364'595.25	1'092'027.38
		260'193.71		306'400.00		272'567.87
3 Culture, sports et loisirs, Eglises						
Charges / Revenus nets						
4 Santé						
Charges / Revenus nets	5'520.20	0.00	7'600.00	0.00	6'283.70	0.00
		5'520.20		7'600.00		6'283.70
5 Sécurité sociale						
Charges / Revenus nets						
6 Transports et télécommunications						
Charges / Revenus nets						
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire						
Charges / Revenus nets						
8 Économie publique						
Charges / Revenus nets						
9 Finances et impôts						
Charges / Revenus nets						

## 2. COMMENTAIRES

### Administration générale

Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
41'473.83	32.05	44'700.00	0.00	40'230.10	0.00
Résultat net		41'441.78	44'700.00		40'230.10

- Les charges concernant les traitements, indemnités et jetons de présence des membres de l'exécutif sont moins élevées que prévu dans le budget.
- Le crédit libre à disposition de la commission d'école n'a pas été utilisé dans sa totalité.
- Les charges salariales du personnel administratif sont à peine plus élevées que le montant prévu au budget. Cela s'explique par le versement du salaire du mois de juillet concernant l'administration des finances, à deux personnes, soit Mme Sonia Minder, caissière sortante et Mme Magalie Jost, entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- Pas de charges de formation lors de l'exercice 2023.
- Aucun achat de mobilier de bureau pour l'administration.
- Honoraires pour la vérification des comptes conforme au budget.

### Formation

Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'357'127.90	1'096'934.19	1'361'219.00	1'054'819.00	1'364'595.25	1'092'027.38
Résultat net		260'193.71	306'400.00		272'567.87

### Ecole enfantine :

- Frais d'enseignement légèrement plus élevés pour la totalité des communes (CHF + 4'158.75 au total pour le niveau EE).

### Degré primaire :

- Le budget à disposition concernant le matériel et les moyens d'enseignement n'a pas été utilisé dans sa totalité.
- Peu d'achat de mobilier scolaire et aucun achat concernant le mobilier scolaire extraordinaire.
- De plus, aucun frais d'entretien du mobilier scolaire lors de l'exercice 2023.
- Dépassement du budget concernant le matériel informatique. Explications données dans le tableau concernant les crédits supplémentaires.
- Le budget à disposition concernant les courses d'école, les sorties piscine/patinoire et autre n'a pas été utilisé dans sa totalité.

- Les revenus concernant la restitution papier a été plus élevés que prévu dans le budget.
- Les frais d'enseignement ont été moins élevés pour l'ensemble des communes (CHF - 75'240.55).
- Les charges et revenus pour l'EJC ont été sous-estimés lors de l'élaboration du budget. La totalité des charges au niveau de l'EJC, après déduction des revenus se montent à CHF 10'443.61. Le budget prévoit des charges finales totales de CHF 24'000.00.

Degré secondaire

- Frais d'enseignement plus élevés pour la totalité des communes (CHF + 63' 866.05)

Santé

Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5'520.20	0.00	7'600.00	0.00	6'283.70	0.00
	5'520.20		7'600.00		6'283.70
<b>Résultat net</b>					

- Pas de frais concernant l'infirmière scolaire. Le dossier est toujours ouvert.
- Moins de charges concernant les examens médicaux scolaire et les examens dentaires scolaires.

### 3. COMPTES DES INVESTISSEMENTS

	Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale Dépenses/recettes nettes						
1 Ordre et sécurité publics, défense Dépenses/recettes nettes	-		-		-	
2 Formation Dépenses/recettes nettes						
3 Culture, sports et loisirs, Eglises Dépenses/recettes nettes						
4 Santé Dépenses/recettes nettes						
5 Sécurité sociale Dépenses/recettes nettes						
6 Transports et télécommunications Dépenses/recettes nettes						
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire Dépenses/recettes nettes						
8 Économie publique Dépenses/recettes nettes						
9 Finances et impôts Dépenses/recettes nettes						



**E. GROUPE DE MATIERES**

**1. Compte de résultat**

	Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>CHARGES</b>						
30 Charges de personnel	47'575.95	-	48'450.00	-	41'050.20	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	336'389.38	-	363'550.00	-	347'621.30	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-	-	-	-
34 Charges financières	-	-	-	-	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert	1'020'156.60	-	1'001'519.00	-	1'022'437.55	-
37 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
<b>3 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'404'121.93</b>	<b>-</b>	<b>1'413'519.00</b>	<b>-</b>	<b>1'411'109.05</b>	<b>-</b>

**REVENUS**

40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	32.05	-	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transfert	-	1'404'089.88	-	1'413'519.00	-	1'411'109.05
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
<b>4 TOTAL DES REVENUS</b>	<b>-</b>	<b>1'404'121.93</b>	<b>-</b>	<b>1'413'519.00</b>	<b>-</b>	<b>1'411'109.05</b>

**CLÔTURE**

90 Clôture du compte de résultats						
<b>9 COMPTES DE CLOTURE</b>						

## 2. Compte des investissements

	Exercice 2023		Budget 2023		Exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES</b>						
50 Immobilisations corporelles						
51 Investissements pour le compte de tiers						
52 Immobilisations incorporelles						
54 Prêts						
55 Participations et capital social						
56 Subventions d'investissement propres						
57 Subventions d'investissement à redistribuer						
<b>5 TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>REVENUS</b>						
Report d'immobilisations corporelles dans le PF						
60						
61 Remboursements						
62 Report d'immobilisations incorporelles						
63 Subventions d'investissement acquises						
64 Remboursement de prêts						
65 Report de participations						
Remboursement de subventions d'investissement propres						
66						
67 Subventions d'investissement à redistribuer						
<b>6 TOTAL DES RECETTES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
59 Report au bilan						
69 Report au bilan						
<b>Investissements nets</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## F. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Néant

## G. INDICATEURS FINANCIERS

Néant

## H. PROPOSITION DE L'EXECUTIF

### APPROBATION

Le bureau de la commission d'école du Syndicat scolaire du Grand Val arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2023

#### Compte de résultat

Charges de fonctionnement	1'404'121.93	CHF
Revenus de fonctionnement	1'096'966.24	CHF
<b>Excédent de charges de fonctionnement</b>	<b>307'155.69</b>	<b>CHF</b>

#### Compte des investissements

Dépenses	0.00	CHF
Recettes	0.00	CHF
<b>Investissements nets</b>	<b>0.00</b>	<b>CHF</b>

#### Crédits supplémentaires

selon lettre A, chiffre   n°4	92'477.05	CHF
-------------------------------	-----------	-----

L'excédent de charges de 307'155.69 est réparti entre les communes membres, selon la clé de répartition 2023.

## PROPOSITION

Il est proposé à la commission d'école d'approuver les comptes de 2023 ainsi que les crédits supplémentaires d'un montant de CHF 92'477.05.

Malleray, janvier 2024

Eric Leuenberger  
Président

### Syndicat scolaire du Grand Val

Nadine Guillet  
Secrétaire du syndicat

Magalie Jost  
Caissière

## I. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'organe compétent du Syndicat scolaire du Grand Val a approuvé les comptes 2023 en date du 12 mars 2024 conformément à la proposition du bureau de la commission d'école du 19 février 2024.

Grandval, mars 2024

Eric Leuenberger  
Président

### Commission d'école

Nadine Guillet  
Secrétaire

## 1. BASES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de 2023 se basent sur le budget 2023 et les comptes de l'exercice précédent, soit ceux de 2022.

Approbation/vérification

	<b>Budget 2023</b>	<b>Comptes annuels 2022</b>
Bureau de la commission	05.09.2022	21.02.2023
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes		17.02.2023
Commission d'école	25.09.2022	14.03.2023

Les assemblées communales des communes membres ont accepté les comptes 2022 (juin 2023) et le budget 2023 (décembre 2022).

**2. ETAT DES CAPITAUX PROPRES**

Néant

**3. TABLEAU DES PROVISIONS**

Néant

**4. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Néant

**5. CONTRÔLE DES CREDITS**

*Crédit d'engagement en vue d'investissements*

Néant

*Crédits supplémentaires*

Voir page 8

**6. TABLEAU DES GARANTIES**

Néant

**7. TABLEAU DES PARTICIPATIONS**

Néant







## SYNDICAT SCOLAIRE DU GRAND VAL

## Compte de fonctionnement selon les tâches

01.01.23 - 31.12.23

		Charges 2023	Revenus 2023	Budget Charges 2023	Budget Revenus 2023	Charges 2022	Revenus 2022
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>						
01	Législatif et exécutif	41'473.83	32.05	44'700.00		40'230.10	
012	Exécutif	5'221.50		6'400.00		5'443.35	
0120	Exécutif	5'221.50		6'400.00		5'443.35	
3000.01	Traitements, Indemnités, Jetons de présence	4'750.00		5'200.00		4'900.00	
3199.01	Crédit libre de la commission d'école	471.50		1'200.00		543.35	
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>		32.05				
022	Services généraux	36'252.33	32.05	38'300.00		34'786.75	
0220	Services généraux	36'252.33	32.05	38'300.00		34'786.75	
3010.01	Personnel administratif	25'250.00		25'000.00		24'500.00	
3050.01	Assurances sociales	5'058.70		5'000.00		3'520.65	
3090.01	Autres charges du personnel, formation			650.00		39.00	
3100.01	Fournitures de bureau	2'037.83		2'500.00		1'957.55	
3102.01	Imprimés, publications			150.00		347.40	
3110.01	Achat de mobilier, machines de bureau			300.00			
3130.01	Frais bancaires et postaux, téléphones, timbres	2'162.15		2'600.00		2'778.35	
3132.01	Honoraires, émoluments			300.00			
3132.02	Honoraires vérifications des comptes	800.00		800.00		800.00	
3134.01	Assurance protection juridique	443.65		500.00		343.80	
3170.01	Dédommagements pour déplacements	500.00		500.00		500.00	
4400.01	Intérêts des comptes courants		32.05				
<b>2</b>	<b>Formation</b>						
21	Formation	1'357'127.90	1'096'934.19	1'361'219.00	1'054'819.00	1'364'595.25	1'092'027.38
211	Formation	1'357'127.90	1'096'934.19	1'361'219.00	1'054'819.00	1'364'595.25	1'092'027.38
2116	Cycle d'entrée	152'081.75	149'081.75	147'923.00	144'923.00	149'277.55	146'277.55
3104.01	Ecole enfantine	152'081.75	149'081.75	147'923.00	144'923.00	149'277.55	146'277.55
3611.01	EE Matériel et moyens d'enseignement	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
3611.01	EE Crémînes enseignement	42'103.85		40'929.70		39'935.40	
3611.02	EE Grandval enseignement	36'532.70		35'513.60		35'125.35	
3611.03	EE Corcelles enseignement	15'291.45		14'864.40		15'600.35	
3611.04	EE Belprahon enseignement	23'754.60		23'091.90		25'967.25	
3611.05	EE Eschert enseignement	27'429.40		26'664.10		25'943.70	
3611.06	EE Seehof enseignement	3'969.75		3'859.30		3'705.50	
4612.01	EE Crémînes enseignement		42'103.85		40'929.70		39'935.40
4612.02	EE Grandval enseignement		36'532.70		35'513.60		35'125.35
4612.03	EE Corcelles enseignement		15'291.45		14'864.40		15'600.35
4612.04	EE Belprahon enseignement		23'754.60		23'091.90		25'967.25
4612.05	EE Eschert enseignement		27'429.40		26'664.10		25'943.70
4612.06	EE Seehof enseignement		3'969.75		3'859.30		3'705.50

## Compte de fonctionnement selon les tâches

01.01.23 - 31.12.23

		Charges 2023	Revenus 2023	Budget Charges 2023	Budget Revenus 2023	Charges 2022	Revenus 2022
<b>212</b>	Degré primaire	707'178.90	621'896.65	803'134.00	693'134.00	755'168.90	655'172.00
<b>2126</b>	Degré primaire	707'178.90	621'896.65	803'134.00	693'134.00	755'168.90	655'172.00
3053.01	EP Assurance collective accident des élèves	517.25		600.00		465.55	
3104.01	EP Matériel et moyens d'enseignement	43'802.50		47'000.00		46'866.45	
3104.02	EP Matériel activités manuelles, ACM/TM	8'440.50		9'000.00		7'652.25	
3105.01	EP Economie familiale	1'398.60		3'000.00		2'298.25	
3110.01	EP Achat de mobilier scolaire	3'915.10		10'000.00		4'484.15	
3110.02	EP Achat de mobilier scolaire (extraordinaire)			3'500.00		800.05	
3111.01	EP Matériel de gymnastique	2'344.45		2'500.00		15'401.50	
3113.01	EP Matériel informatique	10'557.65		8'000.00		316.50	
3130.02	EP Eschert, téléphone, ordinateur	312.60		500.00		316.40	
3130.03	EP Belprahon, téléphone, ordinateur	305.00		500.00		1'026.10	
3130.04	EP Grandval, téléphone, ordinateur	921.80		1'000.00		314.50	
3130.05	EP Crémînes, téléphone, ordinateur	303.40		500.00		309.30	
3130.06	EP Corcelles, téléphone, ordinateur	303.70		500.00		2'132.85	
3134.01	EP Assurance choses sur mobilier	2'330.85		2'400.00		725.05	
3150.01	EP Entretien du mobilier			5'000.00		22'545.40	
3171.01	EP Courses d'école, ski, piscine, patinoire	19'832.05		22'000.00		177'324.05	
3611.01	EP Crémînes enseignement	172'811.00		194'063.10		155'967.90	
3611.02	EP Grandval enseignement	149'944.45		168'383.20		69'270.50	
3611.03	EP Corcelles enseignement	62'761.75		70'477.40		115'302.05	
3611.04	EP Belprahon enseignement	97'499.10		109'487.40		115'197.90	
3611.05	EP Eschert enseignement	112'582.15		126'424.50		115'197.90	
3611.06	EP Seehof enseignement	16'295.00		18'298.40		16'452.20	
4612.01	EP Crémînes enseignement	172'811.00	172'811.00		194'063.10		177'324.05
4612.02	EP Grandval enseignement	149'944.45	149'944.45		168'383.20		155'967.90
4612.03	EP Corcelles enseignement	62'761.75	62'761.75		70'477.40		69'270.50
4612.04	EP Belprahon enseignement	97'499.10	97'499.10		109'487.40		115'302.05
4612.05	EP Eschert enseignement	112'582.15	112'582.15		126'424.50		115'197.90
4612.06	EP Seehof enseignement	16'295.00	16'295.00		18'298.40		16'452.20
4635.01	EP Restitutions papier	10'003.20	10'003.20		6'000.00		5'657.40
<b>213</b>	Degré secondaire I	192'128.05	192'128.05	128'262.00	128'262.00	173'550.10	173'549.30
<b>2136</b>	Degré secondaire I	192'128.05	192'128.05	128'262.00	128'262.00	173'550.10	173'549.30
3611.01	ES G Crémînes enseignement	54'260.65		36'224.30		47'380.40	
3611.02	ES G Grandval enseignement	47'080.85		31'430.80		41'675.30	
3611.03	ES G Corcelles enseignement	19'706.55		13'155.50		18'509.25	
3611.04	ES G Belprahon enseignement	30'613.60		20'437.20		30'808.25	
3611.05	ES G Eschert enseignement	35'349.80		23'598.70		30'780.95	
3611.06	ES G Seehof enseignement	5'116.60		3'415.50		4'395.95	

## SYNDICAT SCOLAIRE DU GRAND VAL

## Compte de fonctionnement selon les tâches

		01.01.23 - 31.12.23					
		Charges 2023	Revenus 2023	Budget Charges 2023	Judget Revenus 2023	Charges 2022	Revenus 2022
4612.01	ES G Crémines enseignement		54'260.65		36'224.30		47'380.40
4612.02	ES G Grandval enseignement		47'080.85		31'430.80		41'674.50
4612.03	ES G Corcelles enseignement		19'706.55		13'155.50		18'509.25
4612.04	ES G Belprahon enseignement		30'613.60		20'437.20		30'808.25
4612.05	ES G Eschert enseignement		35'349.80		23'598.70		30'780.95
4612.06	ES G Seehof enseignement		5'116.60		3'415.50		4'395.95
<b>217</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>20'000.00</b>		<b>21'100.00</b>		<b>22'100.00</b>	
<b>2170</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>20'000.00</b>		<b>21'100.00</b>		<b>22'100.00</b>	
3160.01	Loyer Crémines (halle et place de sport)	14'900.00		14'900.00		14'900.00	
3160.02	Loyer Grandval (place de jeux)	500.00		500.00		500.00	
3160.03	Loyer Corcelles (place de jeux)	500.00		500.00		500.00	
3160.04	Loyer Belprahon (terrain de foot et salle communale)	100.00		1'200.00		1'200.00	
3160.05	Loyer Eschert (place de jeux)	500.00		500.00		500.00	
3160.06	Loyer cuisine économie familiale	3'500.00		3'500.00		4'500.00	
<b>218</b>	<b>Accueil à journée continue</b>	<b>83'553.35</b>	<b>73'109.74</b>	<b>57'500.00</b>	<b>33'500.00</b>	<b>62'320.30</b>	<b>60'409.53</b>
<b>2180</b>	<b>Accueil à journée continue</b>	<b>83'553.35</b>	<b>73'109.74</b>	<b>57'500.00</b>	<b>33'500.00</b>	<b>62'320.30</b>	<b>60'409.53</b>
3010.01	EJC Traitement personnel administratif	12'000.00		12'000.00		7'625.00	
3160.01	EJC Loyer cuisine	4'500.00		4'500.00		1'600.00	
3611.01	EJC Encadrement	67'053.35		41'000.00		53'095.30	
4611.01	EJC Subventions cantonales		26'675.00		15'500.00		30'768.00
4637.01	EJC Participation des parents - encadrement		46'434.74		18'000.00		29'641.53
<b>219</b>	<b>Scalarité obligatoire</b>	<b>202'185.85</b>	<b>60'718.00</b>	<b>203'300.00</b>	<b>55'000.00</b>	<b>202'178.40</b>	<b>56'619.00</b>
<b>2192</b>	<b>Bibliothèque scolaire</b>	<b>3'353.75</b>		<b>3'300.00</b>		<b>3'245.10</b>	
3104.01	Livres pour la bibliothèque scolaire	3'353.75		3'300.00		3'245.10	
<b>2195</b>	<b>Transport d'élèves</b>	<b>198'832.10</b>	<b>60'718.00</b>	<b>200'000.00</b>	<b>55'000.00</b>	<b>198'933.30</b>	<b>56'619.00</b>
3170.01	Frais de transport élèves	198'832.10		200'000.00		198'933.30	
4631.01	Subventions cantonales transports scolaires		60'718.00		55'000.00		56'619.00
<b>4</b>	<b>Santé</b>	<b>5'520.20</b>		<b>7'600.00</b>		<b>6'283.70</b>	
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>			<b>200.00</b>			
<b>421</b>	<b>Soins ambulatoires</b>			<b>200.00</b>			
<b>4210</b>	<b>Soins ambulatoires</b>			<b>200.00</b>			
3632.01	Participation pour infirmière scolaire			200.00			
<b>43</b>	<b>Promotion de la santé</b>	<b>5'520.20</b>		<b>7'400.00</b>		<b>6'283.70</b>	

# SYNDICAT SCOLAIRE DU GRAND VAL

## Compte de fonctionnement selon les tâches

01.01.23 - 31.12.23

	Charges 2023	Revenus 2023	Budget Charges 2023	Budget Revenus 2023	Charges 2022	Revenus 2022
<b>433</b>						
<b>4330</b>						
3104.01	5'520.20		7'400.00		6'283.70	
3130.01	1'734.60		2'900.00		2'199.45	
	290.10		400.00		473.25	
	1'444.50		2'500.00		1'726.20	
<b>4331</b>						
3136.01	3'785.60		4'500.00		4'084.25	
	3'785.60		4'500.00		4'084.25	
<b>999</b>						
9990		307'155.69		358'700.00		319'081.67
4612.01		307'155.69		358'700.00		319'081.67
4612.02		86'746.89		101'305.50		87'112.47
4612.03		75'268.50		87'900.00		76'621.10
4612.04		31'504.95		36'790.90		34'030.05
4612.05		48'942.20		57'155.00		56'643.40
4612.06		56'513.60		65'996.50		56'592.30
		8'179.55		9'552.10		8'082.35
	1'404'121.93	1'404'121.93	1'413'519.00	1'413'519.00	1'411'109.05	1'411'109.05
<b>Total des charges et des revenus</b>						
Résultat: Excédent de revenus						
Résultat: Excédent de charges						
<b>Totaux</b>	1'404'121.93	1'404'121.93	1'413'519.00	1'413'519.00	1'411'109.05	1'411'109.05





## Rapport succinct

de l'organe de vérification des comptes relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2023  
établi à l'intention des communes affiliées du Syndicat Scolaire du Grand Val

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné le compte annuel du Syndicat Scolaire du Grand Val, comprenant le rapport, le bilan, le compte de résultats et l'annexe, de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

### **Responsabilité de la commission scolaire**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et du syndicat, incombe à la commission scolaire. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. La commission scolaire est par ailleurs responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

### **Responsabilité de l'organe de vérification des comptes**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guide OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

### **Opinion sur les comptes annuels**

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont conformes aux dispositions légales du canton et du syndicat.


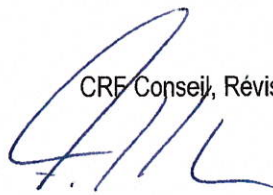
### **Rapport sur la base d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OC, et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de 87'474.09 francs et un résultat équilibré.

Delémont, le 29 février 2024

CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA



Frédéric Schneider  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

Joël Etique  
Expert réviseur agréé

